

Assemblée Générale ANIMA 2019/2020

Procès-verbal d'assemblée générale

Maison des syndicats (Salle C), 5 place de la gare de l'état 44200 Nantes

18/09/2019 à 20h30

Objet :

Les membres de l'association **ANIMA** se sont réunis en Assemblée Générale le 18 septembre 2019 à 20h30 à Nantes, pour élire les membres du bureau, clore les comptes 2018/2019 et voter les nouvelles résolutions pour l'année 2019/2020 (du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020).

L'Assemblée Générale a été présidée par M. **SALONI Claude** en qualité de Président de séance et M. **JOURDAIN Paul** Secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille d'émargement des 18 membres présents ou représentés. Plus de soixante-quinze pour cent des membres à jour de cotisation étaient présents ou représentés ¹. Le Président a donc déclaré que l'Assemblée était régulièrement constituée et pouvait valablement délibérer.

Le Président a rappelé l'ordre du jour qui était le suivant :

1. Bilan 2018/2019
2. Solde compte 2018/2019
3. Élections des membres du bureau
4. Vote des tarifs 2019/2020
5. Bibliothèque
6. Nouvelles conférences

Le Président a déposé sur le bureau de l'Assemblée tous les documents nécessaires au vote des différents points. Un débat s'est ouvert entre les participants à cette Assemblée Générale et un échange d'idées s'est instauré.

Première résolution : Bilan 2018/2019 par Claude SALONI Président sortant :

Pour une première année le nombre d'adhérent (26) est vraiment satisfaisant.

Les conférences ont fait le plein **GILBUS** (32), **Boris Wild** (34), **Shoot Ogawa** (31) et **Michael Ammar** (54).

Deux sorties groupées ont été organisées : **Eric Antoine** (13) et **Luc Langevin** (11).

Trois prestations (dont une rémunérée 250€) ont été réalisées par les membres : **St Sebastien**, **Close-up Monthly** et le Salon des associations de **Nantes**.

Deux fabrications de jeux de cartes « truqués » **Multieffet** et **TOD** ont été effectuées.

Une banderole **Anima**, un tampon et des flyers ont été achetés.

Claude considère donc qu'**Anima** est bien née, et qu'elle a encore une marge de progression sur une métropole de près d'un million d'habitants.

¹ Deux façons de calculer : 2018-2019 = 26 membres, 2 membres ont démissionné, soit 24 donc 18/24=75% ou comme le stipule les statuts membres à jours de cotisations sur présents donc 14/18=77%.

Deuxième résolution : Solde des comptes 2018/2019 au 31/08/19 par Maxime Jezequel trésorier sortant.

Maxime étant en déplacement pour son travail c'est Claude qui présente le Bilan comptable de la première année de fonctionnement.

Bilan positif de 400€ les comptes sont donc équilibrés, et même si on retire les 300€ de prestation il reste 100€ de reliquat sur les abonnements.

Les conférences ont été pour moitié quasiment au prix prévu pour chaque adhérent (soit 14€ en prix de revient par adhérent) et pour les deux autres en bénéfice de 110€ pour **Ammar** (beaucoup d'extérieurs) et à l'équilibre pour **GILBUS** (-9€).

Adhésions	22x60€ + 3x45€ (janvier) + 1x30€ (mars)	+ 1485 €
Conf. Gilbus	32 places, 19 AnimA, 8 asso. amies, 5 extérieurs	- 009 €
Conf. Boris Wild	34 places, 21AnimA, 8 asso. amies, 5 extérieurs	- 310 €
Conf. S. Ogawa	31 places, 20AnimA, 7 asso. amies, 4 extérieurs	- 380 €
Conf. M. Ammar	54 places, 26AnimA, 16 asso. amies, 12 extérieurs	+ 110 €
Spec, Eric Antoine	13 places	à l'équilibre
Spec. Luc Langevin	11 places	à l'équilibre
Jeux Multieffets	25 jeux	à l'équilibre
Jeux TOD	17 jeux	à l'équilibre
Frais impressions (Vistaprint)		- 155 €
Frais Web site etc.		- 142 €
Frais constitution + assurances etc.		- 200 €
Frais divers boissons etc.		- 299 €
Prestation St Sébastien		+ 300 €
Solde au 31 Août 2019 (arrondi pour la présentation)		+ 400 €

Il est procédé au vote de Quitus sur les bilans et comptes 2018/2019.

- Contre : 0
- Pour : 18
- Abstention : 0

Le Quitus des comptes est adopté à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole, le Président décide de procéder à l'élection des membres du bureau.

Troisième résolution : Élections des membres du bureau

- **Président** : Un candidat, **Claude Saloni** → élu à l'unanimité
- **Secrétaire** : Un candidat, **Paul Jourdain** → élu à l'unanimité
- **Adjoint secrétaire** : Un candidat, **Romain Guichon** → élu à l'unanimité
- **Trésorier** : Un candidat, **Maxime Jezequel** → élu à l'unanimité

Quatrième résolution : Détermination du montant de la cotisation annuelle

Il est procédé au vote pour reconduire le montant de la cotisation annuelle de 60€.

- Contre : 2
- Pour : 16
- Abstention : 0

La résolution est adoptée.

Le bureau décidera des prix enfants et adolescents.

Cinquième résolution : Mise en place d'une bibliothèque vidéo et PDF en ligne

La discussion commencée aux réunions précédentes sur ce sujet se poursuit, et elle a opposé deux points de vue :

- Ceux qui pensent qu'il ne faut pas proposer de vidéo en ligne pour ne pas être sous le coup d'un procès pour copie illégale, et qui pensent également que c'est du débinage.
- Ceux qui pensent que le fonctionnement relève ni plus ni moins que d'une bibliothèque d'association avec mise à disposition du seul exemplaire, qui au lieu d'être physique est en Streaming et pour une durée limitée. Le Streaming garantissant la protection de la copie serait associé au « tatouage » du film avec le nom du membre, interdisant la revente éventuelle. Le retour serait garanti par la fin de la diffusion en ligne.

Claude rappelle par ailleurs que dans toutes les associations où il est passé les bibliothèques de prêt physique de DVD ou de livre aboutissaient à de vraies galères pour faire revenir les documents, et qu'en conséquence il s'y refuse. Pour lui le Streaming + DRM + Tatouage garantit l'absence de copie illégale. Pour ne pas mettre en péril l'association, il serait possible de faire signer une charte de respect des lois en vigueur.

Il est procédé au vote :

- Contre : 9
- Pour : 8
- Abstention : 1

La résolution est rejetée.

Nota : La bibliothèque en test a disparu ce jour du site, y compris pour les fichiers PDF des notes de conférences (**Claude** rachètera la note de Shoot Ogawa au club **20€**). En effet après réflexion il faudrait passer non pas en **PDF** mais en **e-book** format liseuse qui seul garantit la disparition au bout d'un temps de prêt déterminé, ce que ne peut en aucun cas un fichier **PDF**.

Sixième résolution : Choix des intervenant en conférences

Deux conférences sont déjà choisies : **Bébel et Ackerman**.

Le producteur de la tournée européenne nous proposera sûrement des étrangers pour 2020. Il a été convenu de prendre contact de préférence avec les magiciens suivants : **Nestor Hato** membre d'**Anima** nous fera sûrement un prix pour sa conférence, **Gaetan Bloom**, **Benoit Rosemont**, **Bernard Billis**, **Alpha ou effets spéciaux**, **Bruno Copin**, **David Stone**, **Mirouf**, etc. sont autant de pistes à étudier.

Divers :

Claude rappelle que le 13 juin 2020 sont programmés deux spectacles (400 places) et invite les membres de l'association à réfléchir à une participation éventuelle. Il faudra prendre contact avec Michel Auffrey qui sera le metteur en scène.

Rappel : les pros pour cette journée seront Figaro, Stan Vitko et Nestor Hato.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt-deux heures trente. En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le dix-huit septembre deux mille dix-neuf, signé par le Président et le Secrétaire.

Un pot de l'amitié solde la réunion.

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, angular strokes.A handwritten signature in black ink, featuring a cursive 'P' followed by a long, sweeping horizontal stroke.